

Informations pratiques

UFA Le Buat

21, rue du Buat
78580 Maule

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter :

maule@cneap.fr

01 30 90 82 10

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes
en situation de handicap sauf
restriction liée à l'invalidité et/ou
contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez,
notre référent handicap :
contact@cerfal.fr

Tarifs

Formation gratuite pour
l'apprenti (prise en charge par
le coût contrat). L'apprenti est
rémunéré selon son âge et son
niveau de formation.

Objectifs de la formation

Le titulaire du Bac pro Technicien conseil
vente en animalerie travaille dans une
entreprise ou un établissement spécialisés
dans la distribution d'animaux de
compagnie, d'aliments, de produits et
d'accessoires d'animalerie.

Placé sous les ordres d'un chef de secteur,
d'un directeur ou d'un propriétaire de
magasin, il exécute ou contrôle l'exécution
des tâches techniques et administratives
liées à la vente.

Il doit être capable de :

- conseiller et vendre des animaux et les
produits en rapport avec son bien-être
- fidéliser la clientèle et suivre les ventes
- animer et gérer l'espace de vente
- assurer l'hygiène des lieux de vie des
animaux.

Caractéristiques de la formation

Enseignements professionnels :

Bloc 9 Techniques de vente en animalerie
Bloc 10 Gestion de l'espace dans le cadre
de l'hygiène et de la sécurité
Bloc 11 Cadre juridique de la vente des
animaux de compagnie
Bloc 12 Reconnaissance des espèces
domestiques et non domestiques et
entretien des animaux et du matériel
Bloc 13 Connaissances scientifiques et
technologiques liées à l'animal, son milieu
et son environnement

Enseignements généraux :

Bloc 1 Français et documentation
Bloc 2 Histoire-géographie
Bloc 3 Éducation socio-culturelle
Bloc 4 Mathématiques
Bloc 5 Physique-chimie
Bloc 6 Biologie, écologie
Bloc 7 Langue vivante : anglais
Bloc 8 Éducation physique et sportive

Méthodes mobilisées

En présentiel avec apports théoriques,
travaux de groupe, mises en situation et
exercices pratiques.

Animalerie pédagogique, laboratoire, salle de
sport, magasin pédagogique.

Modalités d'évaluation

Au cours de l'année: devoir sur table,
devoirs maison, QCM, examens blancs,
oraux d'entraînement.
Obtention du diplôme par contrôle
continu en cours de formation et examen
final.

Métiers et lieux d'activités

Débouchés professionnels :

Vendeur puis chef de rayon dans son
domaine de spécialisation.

Secteurs d'activités :

Animalerie.

Conditions d'admission et pré-requis

Niveau première ou être titulaire du Bac
ou d'un diplôme équivalent de Niveau 4
Avoir entre 15 et 29 ans
Admission définitive à la signature d'un
contrat en alternance.

Rentrée

Septembre.

Durée

Contrat d'apprentissage de **2 ou 3 ans**.

Rythme de l'alternance

**1 semaine en formation/1 semaine en
entreprise.**

Suite de parcours post diplôme

Insertion professionnelle
BTS Technico-commercial
BTS Négociation et digitalisation de la
relation client
DE Aide-soignant animalier